Revue :Linguistique Appliquée **2588-1566:ISSN** **Pages : 72-89**

Volume : 09 **Numéro : 02** **Année: 2025**

Rôle des textes littéraires éducatifs dans la préservation de la mémoire et l'ancrage de l'identité nationale

Littérature et identité dans les manuels scolaires de français du secondaire

The role of educational literary texts in the preservation of the memory and the consolidation of the national identity

Literature and identity in secondary school French textbooks

P.Ferhani F. Fatiha*
UFC, Alger
fafaferhani@yahoo.fr

Date d'envoi : 29/10/2025	Date d'acceptation: 30/10/2025

Résumé

Les textes littéraires proposés comme supports aux apprentissages dans les manuels scolaires répondent à des attentes institutionnelles et sociétales. Au-delà des dimensions esthétique et linguistique, ces textes participent activement à la construction de la mémoire collective et à la consolidation de l'identité nationale. Le choix des auteurs, des œuvres et des thématiques à aborder, en conformité avec les programmes, visent la réalisation d'un projet éducatif qui transcende la simple étude linguistique pour articuler transmission patrimoniale, valeurs identitaires et ancrage culturel. En exposant les mythes fondateurs, les événements marquants de l'histoire nationale et les figures emblématiques du récit national, ces extraits d'œuvres authentiques deviennent des vecteurs de mémoire et des jalons du continuum culturel constitutif de la personnalité algérienne. Ils jouent également un rôle structurant dans l'ancrage identitaire des élèves à travers des repères culturels et symboliques communs. Les manuels scolaires portent une responsabilité importante dans l'ancrage identitaire et la préservation de la mémoire. Cet article se propose d'examiner dans quelle mesure les manuels de français du cycle secondaire participent à la construction d'une identité partagée et à la constitution d'un capital culturel inscrit dans le patrimoine national et universel.

Mots clés : identité- valeurs- patrimoine culturel- littérature identitaire – manuels scolaires

Abstract :

The literary texte proposed as learning supports in school textbooks meet institutional and societal expectations. Beyond the aesthetic and linguistic dimensions, these texts actively participate in the construction of collective memory and the consolidation of national identity. The choice of authors, works and themes to be addressed, in accordance with the programs, aims to achieve an educational project that transcends simple linguistic study to articulate heritage transmission, identity values and cultural anchoring. By exposing the founding myths, the significant events of national history and the emblematic figures of the national narrative, these extracts from authentic works become vectors of memory and milestones in the cultural continuum constituting the Algerian personality. They also play a structuring role in anchoring students' identity through common cultural and symbolic

* L'auteur correspondant**:** Ferhani F. Fatiha

benchmarks. School textbooks bear an important responsibility in anchoring identity and preserving memory. This article aims to examine the extent to which secondary school French textbooks contribute to the construction of a shared identity and the constitution of cultural capital embedded in national and universal heritage.

Keywords : identity - values - cultural heritage - identity literature - school textbooks

Introduction :

La littérature joue un rôle fondamental dans la transmission des valeurs d'une société et dans la construction d'un imaginaire sociétal commun. En tant que miroir de la société, elle porte, en plus de l'expression esthétique, une fonction éducative qui permet la préservation de la mémoire collective et l'ancrage de l'identité nationale.

Par ailleurs, dans une société qui, telle l'Algérie, a connu une rupture historique forte - la colonisation de peuplement - les textes littéraires deviennent un moyen privilégié de consolidation des repères culturels, de préservation du patrimoine immatériel et de la construction d'un sentiment d'appartenance à une communauté inscrite dans une aire géographique spatiotemporelle bien définie.

Il convient alors de s'interroger : les textes littéraires inclus dans les manuels scolaires jouent-ils un rôle déterminant dans la préservation de la mémoire et dans la consolidation de l'identité nationale ?

Pour répondre à cette problématique, nous commencerons par définir le concept d'identité nationale, puis nous examinerons le rôle du manuel scolaire en tant qu'espace de transmission de la mémoire collective, ensuite nous développerons la fonction d'éducation sociale et culturelle ainsi que le rôle de la littérature dans l'ancrage de l'identité nationale et enfin nous présenterons les résultats de l'analyse des manuels de français du cycle secondaire du point de vue de leur contribution à la construction d'une identité nationale.

1- Définition du concept d'identité nationale

Le concept d'identité est composé de différents sentiments. Selon Mucchielli, il englobe les sentiments d'unité, de cohérence, d'importance, de valeurs, d'autonomie et de confiance, organisés autour d'une volonté de se connaître et de connaître sa place par rapport à l'Autre. » (2009 : 53)

Pour Legendre, c'est l'ensemble des caractéristiques qui définissent un individu et lui permettent de se reconnaître comme une entité différente et différenciée des autres. Chaque personne a une identité légale, c'est-à-dire un nom, un (ou des) prénom(s), une nationalité, une date et un lieu de naissance. Chacun a aussi une identité personnelle, c'est-à-dire l'ensemble des caractéristiques qui nous distinguent : profession, amis, goûts, passions, engagements. (2005 : 256)

Dans l'Encyclopédie Universalis, c'est l'identité légale qui nous définit et nous représente au regard de la loi. Pour les sociologues, le concept recouvre une intériorisation de repères identitaires, résultant de la visibilité permanente des « points communs » de la nation qui peuvent prendre la forme d « symboles ». Cette visibilité est, en général, organisée et nourrie volontairement par l'Etat (commémorations d'événements marquants, fêtes nationales) afin d'en imprégner les individus dès leur enfance.

Le concept transversal à ces définitions est celui de « valeurs », en arabe « القيم », celles qui expriment les qualités, les vertus, les conduites positives dans lesquelles se reconnaissent les

membres d'un groupe, d'une société. En effet, « une valeur désigne une manière d'être ou d'agir qu'une personne ou une collectivité reconnaissent comme idéale et qui rend désirables ou estimables les conduites des individus ou des groupes auxquels elle est attribuée ». (Ferréol et Jucquois, 2003 : 341).

Pour Abdallah-Pretceille, « chacun apporte avec lui ses propres capitaux culturels et ses habitus singuliers, ses héritages… » (2013 : 7). Les valeurs sont ne sont pas innées, elles s'acquièrent d'abord au sein de la famille puis se construisent et se confortent au cours de la socialisation qui s'opère à l'école. Elles vont impacter notre perception de « nous-mêmes » et « des autres » et vont jusqu'à déterminer notre façon d'appréhender la vie et le monde. Abdallah-Pretceille confirme en page 131 que « Les valeurs ne s'imposent pas, elles se partagent et s'élaborent en commun. Elles cadrent et régissent nos façons de réagir et d'interagir face à la diversité ».

Selon Charaudeau (2009 : 50) qui s'est longuement intéressé à la formation des valeurs et à leurs fonctions, l'individu et les groupes construisent leur identité autant à travers leurs actes qu'à travers les représentations qu'ils ont construites. Ces représentations se configurent en imaginaires collectifs et ces derniers témoignent des valeurs que les membres du groupe se donnent en partage, et dans lesquelles ils se reconnaissent.

L'identité nationale, comme les autres aspects de l'identité, crée un sentiment d'appartenance. Les symboles sont utilisés pour refléter les valeurs et les priorités de l'identité d'une nation. Par ailleurs, la réflexion sur la signification des couleurs et des symboles du drapeau national (le vert représente l'islam mais aussi les richesses naturelles du pays et également l'espoir ; le blanc symbolise la pureté et la paix ; le rouge réfère au sang des martyrs qui se sont sacrifiés pour l'indépendance du pays ; le croissant et l'étoile sont une métaphore de l'islam et les cinq branches de l'étoile, les cinq piliers de l'islam) montre que l'islam est l'une des constantes inscrites dans la Constitution et reprises in extenso dans la Loi d'Orientation N)08-04 du23 janvier 2008.

Il en va de même pour les paroles de l'hymne national. Quelles que soient les circonstances personne ne peut rester indifférent lorsqu'il retentit et qu'il exacerbe le sentiment collectif d'appartenance à un pays géographiquement circonscrit. Dans les manifestations sportives, par exemple, la ferveur collective est à son paroxysme et fait vibrer l'ensemble des présents autour d'un même idéal.

On peut citer des occasions inoubliables qui demeurent des marqueurs temporels indélébiles chez les Algériens, à l'instar de la victoire de l'équipe nationale de football sur l'équipe allemande en 1982 en Espagne, des médailles d'or raflées aux Jeux olympiques (Hassiba Boulmerka au 1500 mètres à Barcelone en 1992, Noureddine Morcelli au 1500 mètres et Hocine Soltani en boxe à Atlanta en 1996, Nouria Berida-Merah au 1500 mètres à Sydney en 2000, Taoufik Makhloufi au 1500 mètres à Londres en 2012 et plus récemment, Kaylia Nemour en gymnastique à et Imène Khelif en boxe à Paris en 2024) qui ont fait vibrer l'ensemble des citoyens. La liesse populaire se cristallise alors autour du drapeau et de l'hymne national impliquant l'identification à une nation, à une patrie. Ainsi les symboles, les couleurs et les mots qui inspirent les citoyens et les unissent transcendent les antagonismes évidents ou latents et revêtent toujours une importance proche du sacré.

Il existe différents types d'identité :

- identité personnelle : être reconnu en tant que personne particulière sans confusion grâce aux éléments (état civil, signalement) qui l'individualisent ;
- identité sociale : identité liée à la connaissance de son appartenance à un groupe social et à la signification émotionnelle et évaluatrice qui en découle ;

- identité professionnelle : les valeurs constituent l'« identité éthique » et se réalisent à travers le contrat de confiance qu'elle initie au moyen du discours de l'entreprise et maintient par le biais de son engagement auprès de ses partenaires.
- identité socioculturelle : ensemble des comportements et des représentations qu'un individu peut acquérir au sein de sa société
- identité nationale : sentiment d'appartenance à une communauté historique, culturelle, linguistique et sociale.

On peut donc affirmer que la notion d'identité nationale émerge comme un concept vivant, reflétant les dynamiques culturelles, cultuelles, historiques et sociopolitiques qui traversent une société.

Dans la Constitution de la République Algérienne Démocratique et Populaire, le concept « identité » comprend les composantes fondamentales de son identité : islamité, arabité, amazighité ainsi que les symboles de l'identité nationale : le drapeau et l'hymne Qassaman. Il recouvre l'idée de sauvegarder l'identité culturelle nationale et de consolider l'unité nationale.

Dans la Loi d'Orientation sur l'éducation nationale
N° 08-04 du 23 janvier 2008, il est stipulé que le concept « identité » recouvre les dimensions suivantes :

- Affirmation de la personnalité algérienne et de la consolidation de l'unité de la nation.
- Promotion et préservation des 3 valeurs : islamité, arabité et amazighité.
 - L'islam en tant que religion, culture et civilisation.
 - L'amazighité en tant que composante intégrale de la personnalité nationale historique
 - La langue arabe en tant que ferment de l'identité culturelle et de la conscience nationale

2- Rôle du manuel scolaire dans la transmission de la mémoire collective

Le manuel scolaire est un produit de l'Etat. Il répond aux attentes de l'institution éducative et ses contenus sont élaborés selon les prescriptions des programmes officiels de l'enseignement. A ce propos, Michela Deni ((2011 : 36) affirme que « *les manuels véhiculent des conceptions de et sur la société qui les élabore et les adopte. Situés au carrefour des politiques nationales et des apprentissages des élèves, ils sont de plus en plus fortement perçus comme des transmetteurs de visions du monde.* ».

En Algérie, le commanditaire des manuels scolaires est le ministère de l'Education nationale par l'intermédiaire du Conseil national des programmes. En effet, dans l'article 6 du chapitre 2 consacré aux attributions du CNP, le Journal officiel n° 66 du 27 safar 1437 correspondant au 9 décembre 2015, décrète que : « *en matière de conception des moyens didactiques, le Conseil est chargé de contribuer à l'élaboration des cahiers de charges relatifs aux manuels scolaires et autres moyens didactiques, de proposer les nomenclatures des matériels didactiques et des équipements scientifiques et pédagogiques* ».

Pour permettre aux apprenants d'atteindre les finalités assignées à chaque discipline, les programmes et les manuels scolaires doivent être porteurs des valeurs, des symboles, des récits permettant la construction d'un imaginaire collectif émanant de l'identité nationale. Il faut souligner que le manuel scolaire a pour but de traduire les contenus d'un programme

en activités d'enseignement/apprentissage. Par conséquent, nous choisissons comme point focal le manuel scolaire, ressource pédagogique la plus connue du système éducatif.

Commençons par définir ce qu'est un manuel scolaire avant d'en recenser les différentes fonctions.

Les définitions du manuel scolaire sont aussi diverses que nombreuses, nous énonçons dans cet article les plus consensuelles :

Pour l'Unesco (2005), le manuel scolaire est *un vecteur essentiel de l'apprentissage composé de textes et/ou d'images réunis dans le but d'atteindre un ensemble spécifique d'objectifs pédagogiques ; traditionnellement un recueil imprimé, relié ou broché, comportant des illustrations et des instructions propres à faciliter les séquences d'activités pédagogiques.*

Mais cet outil pédagogique fondamental n'est pas un simple support de transmission des connaissances, puisque par son contenu il participe non seulement à l'instruction mais également à l'éducation « par la transmission, de manière plus ou moins explicite, de modèles de comportement sociaux, de normes et de valeurs. » (UNESCO, 2008, p. 14).

Dans le Dictionnaire actuel de l'éducation, (2002 : 104), Robert, le définit comme suit : « *Tout ouvrage imprimé, destiné à l'élève, auquel peuvent se rattacher certains documents audiovisuels et d'autres moyens pédagogiques, et traitant de l'ensemble ou des éléments importants d'un programme d'études pour une ou plusieurs années d'études. »*

A travers les connaissances, mais aussi à travers les opinions sur l'organisation sociale et politique d'un pays, le manuel comporte des appels qui s'adressent à l'élève, lui suggèrent ce qu'il faut aimer et respecter et ce qu'il faut haïr et mépriser. Le manuel participe ainsi à la construction du système de valeurs de l'élève. Il lui transmet des modèles d'identification, lui trace des idéaux et l'oriente, contribuant ainsi au renforcement du surmoi (Ansart, 1984, cité par Cromer et Idrissi, 2011 :12

Pour Richaudeau (1986 :49), c'est « *le manuel qui rendra possible, qui facilitera, qui souvent imposera -ou interdira- des conceptions touchant à la formation intellectuelle, culturelle, idéologique et affective des futurs citoyens.* Il énonce en page 51 cette autre définition (1986 :51), plus pertinente dans le cadre de cet article :

D'après François-Marie Gérard et Xavier Roegiers (2009), « *un manuel scolaire peut être défini comme un outil imprimé, intentionnellement structuré pour s'inscrire dans un processus d'apprentissage, en vue d'en améliorer l'efficacité. »*

Il apparaît ainsi qu'en plus de l'acquisition de savoirs et de savoir-faire, tout manuel scolaire vise à contribuer au développement d'un savoir-être qui aidera progressivement l'élève à s'insérer dans son cadre scolaire, familial, social, culturel, national, international…

Ces aspects sont appréhendés de manière implicite ou explicite en fonction de la visée prioritaire du manuel. En effet, le sentiment d'appartenance identitaire et les valeurs que l'apprenant intègre, même de façon latente, à travers les textes littéraires ou historico littéraires, l'aideront à s'inscrire d'abord dans une dynamique de compréhension et d'intégration de sa propre culture avant d'appréhender l'ouverture sur l'autre. Dans une démarche de cercles concentriques de plus en plus larges, l'élève s'inscrit solidement dans son cadre spatio-temporel pour s'ouvrir progressivement sur celui de l'autre, de l'universel.

3. Fonctions du manuel scolaire

Quelles sont les fonctions du manuel scolaire ?

Le consensus des spécialistes se fait autour de sept fonctions différentes attribuées au manuel scolaire. Nous les citons ici à titre indicatif avant de nous intéresser exclusivement à la septième qui correspond au contexte interrogé dans cet article :

1- Fonction de transmission des connaissances
2- Fonction de développement des compétences
3- Fonction de consolidation de l'acquis
4- Fonction d'évaluation de l'acquis
5- Fonction d'aide à l'intégration des acquis
6- Fonction de référence
7- Fonction d'éducation sociale et culturelle

3.1. La fonction d'éducation sociale et culturelle

Selon Lebrun, cette fonction socialisante du manuel est très importante dans la mesure où, au-delà de l'acquisition de savoirs et de savoir-faire, le manuel scolaire contribue au développement de l'élève sur les plans personnel, familial, social, national et culturel. (2006 :334)

Cette fonction socialisante du manuel est très importante dans la mesure où, au-delà de l'acquisition de savoirs et de savoir-faire, il contribue au développement de l'élève sur les plans personnel, familial, social, national et culturel.

Pour installer et développer chez les élèves une culture citoyenne et renforcer le sentiment d'appartenance au pays ainsi que la connaissance et la valorisation du patrimoine matériel et immatériel algérien, les concepteurs des nouveaux manuels de langue étrangère sont tenus de respecter les cahiers des charges exigeant la présence de textes d'auteurs algériens d'expression française à hauteur de 80%, les 20% restants servant à l'ouverture sur l'universel ». Ferhani (2018). Certes, ces auteurs utilisent une langue exogène mais « l'algérianité » qui constitue son substrat identitaire reste authentique quelle que soit la langue utilisée.

En effet, « la langue ne constitue pas uniquement un vecteur de communication, mais également une dimension qui relève de la culture d'un groupe social. En tant que substance sociale et culturelle, la langue constitue l'identité d'une société. » Hamidou (2007 : p 31)

De manière constante depuis l'indépendance, l'Algérie place l'Education au centre de ses préoccupations et se donne les moyens de sa politique en affectant au secteur une des plus grandes parts du budget annuel afin de garantir à tous les enfants l'accès démocratique, gratuit et obligatoire à l'école. Assurer une éducation tournée vers le développement et le progrès implique la constitution d'un potentiel scientifique et technique crédible tout en favorisant la consolidation de la vocation de l'école comme vecteur de l'affirmation de la personnalité algérienne et de la consolidation de l'unité nationale.

Il est loisible de relever dans la Loi d'Orientation sur l'Education nationale N° 08-04 du 23 janvier 2008 qui pose les principes que devront mettre en œuvre les programmes et les manuels scolaires que l'école doit « contribuer à perpétuer l'image de l'Algérie, pays musulman, amazigh, méditerranéen et africain, solidement amarré à ses ancrages géographique, historique, humain et civilisationnel. Elle doit, en particulier, enraciner chez nos enfants le sentiment patriotique et promouvoir et développer

l'attachement et la fidélité à l'Algérie, à l'unité nationale et à l'intégrité territoriale. » (2008 :7)

La mission principale dévolue à l'Ecole est de faire prendre conscience aux élèves, de la première année primaire à la terminale, de leur appartenance à une identité historique collective se manifestant officiellement par la nationalité algérienne. Ainsi l'école est non seulement le lieu de la connaissance mais aussi « le creuset où se forge le respect du patrimoine historique, géographique, religieux, linguistique et culturel et de l'ensemble des symboles qui l'expriment tels que les langues nationales, l'emblème et l'hymne nationaux ». (2008 :8)

Selon Gérard et Rogiers, le manuel devrait, logiquement, être en adéquation totale et explicite avec les finalités assignées à l'Ecole par l'Etat : « un manuel scolaire doit être au clair avec les valeurs véhiculées dans les textes de lecture, dans les situations proposées, dans les types d'exemples développés ou dans les illustrations. » (2003 :65). Ils précisent que « *cette fonction concerne tous les acquis liés au comportement, aux relations avec l'autre, à la vie en société en général et permet à l'apprenant de s'intégrer dans sa vie en société, de s'adapter à son environnement, de connaitre et de se familiariser avec sa culture.* »

Les finalités assignées à l'enseignement/apprentissage en Algérie et émanant de la Loi d'Orientation sur l'éducation nationale consistent en la transmission de valeurs telles que l'amour de la patrie, l'arabité, l'islamité et l'amazighité. En page 7 de ce document fondateur, on relève ces passages significatifs :

- « Affermir la conscience, à la fois individuelle et collective, de l'identité nationale, ciment de la cohésion sociale, par la promotion des valeurs en rapport avec l'islamité, l'arabité et l'amazighité » ;
- « Former des générations imprégnées des principes de l'Islam, de ses valeurs spirituelles, morales, culturelles et civilisationnelles » ;
- « Asseoir les bases de l'instauration d'une société attachée à la paix et à la démocratie et ouverte sur l'universalité, le progrès et la modernité, en aidant les élèves à s'approprier les valeurs partagées par la société algérienne, fondées sur le savoir, le travail, la solidarité, le respect d'autrui et la tolérance et en assurant la promotion de valeurs et d'attitudes positives en rapport, notamment, avec les principes des droits de l'Homme, d'égalité et de justice sociale »

Ainsi, qu'elle soit implicite ou explicite, la visée prioritaire du manuel scolaire est d'accompagner les apprenants à se constituer progressivement un capital identitaire socialisant. Par exemple, dans le manuel scolaire « Le français en projets » destiné aux élèves de 2ème AM et édité en 2003, le projet 2 a pour but la réalisation individuelle ou collective d'une monographie illustrée qui « *irait enrichir le fonds documentaire de la bibliothèque de l'établissement* ». Les recherches menées individuellement et en groupes sur des figures tutélaires de la lutte anticoloniale servent à perpétuer l'amour de la patrie, la défense de l''identité algérienne, constituent un geste de partage et de solidarité et expriment une démarche de noblesse et de générosité qui participe à l'entretien de la mémoire et à la formation de l'être social, le citoyen.

Dans le même ouvrage, le projet 3 vise la promotion d'une ville ou d'une région par le biais d'un dépliant touristique destiné à l'office du tourisme et à des correspondants étrangers. Faire découvrir les charmes de sa région met simultanément en exergue le sentiment d'appartenance identitaire et les valeurs d'hospitalité et d'accueil spécifiques à l'Algérien. Ainsi, l'apprenant intègre, même de façon latente, la compréhension de sa culture qui l'aidera à s'inscrire dans une dynamique d'ouverture sur l'autre. Cette approche

contribue au développement du sentiment d'appartenance à un groupe déterminé, empreint des valeurs ancestrales qui se perpétuent à l'infini et donnent à l'élève la certitude de s'inscrire dans une lignée, une société, une nation. De telles activités sont des moyens avérés d'intégration de pratiques et de protection du patrimoine humain qu'il soit matériel ou immatériel.

Dans son article paru dans un ouvrage coordonné par Bishop & Belhadjin (2015), Denizot explicite le processus de patrimonialisation en quatre points (2015, p.11), en rappelant tout d'abord que le patrimoine n'est pas une donnée naturelle mais « une construction sociale et historique (2015, p.20). Cette définition est appuyée par la définition même de l'UNESCO : « *Le patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelles et la créativité humaine.* » (2015, p.21).

4. Rôle de la littérature dans l'ancrage de l'identité nationale.

Sans enfermer un écrivain, un poète, un dramaturge dans un cercle circonscrit à son lieu de naissance, à son ethnie et à son histoire, il est possible de dire que même dans les œuvres les plus universelles et même s'il existe des écrivains ou des artistes cosmopolites, une création est l'émanation d'une sensibilité, d'un vécu, d'un imaginaire… La littérature qui a pour support une langue est imprégnée des dits et des non-dits de la société qui la porte. On peut donc avancer qu'une langue exprime une culture, un habitus social, les spécificités d'un groupe, d'une société. Il faut préciser que la notion de culture est souvent divisée en trois catégories :

- la culture cultivée, qui a trait à l'art, la littérature, l'histoire ;
- la culture du quotidien, qui se réfère aux traditions d'un pays, aux valeurs que ses habitants partagent, sa vie au quotidien ;
- la culture comme un ensemble de données transmissibles

En outre, Abdallah-Pretceille avance l'idée selon laquelle *la culture est aussi vivante et dynamique que la langue qui y est associée,* car elles suivent le cours du temps et les populations qui évoluent.

L'identité culturelle peut être explicite, implicite, métissée, reconnue ou tempérée. Dans le cadre de cet article, nous nous astreignons à la littérature qui exprime ouvertement une appartenance et vise l'ancrage de la mémoire identitaire algérienne à travers les supports textuels des trois manuels de français du cycle secondaire.

En effet, dans le cadre des fondements de l'école algérienne sur « Les finalités de l'éducation », il est stipulé que : L'école algérienne a pour vocation de former un citoyen doté de repères nationaux incontestables, profondément attaché aux valeurs du peuple algérien, capable de comprendre le monde qui l'entoure, de s'y adapter et d'agir sur lui et en mesure de s'ouvrir sur la civilisation universelle.

Pour Fraisse (2012, p.39-40), « *le patrimoine littéraire se voit donc confier deux missions antagonistes, à savoir reconstruire une identité nationale en disparition et illustrer l'universalité des textes. Ce conflit est d'autant plus présent dans les pays anciennement colonisés* ». En effet, comme dans le contexte algérien, la littérature se voit chargée d'illustrer l'indépendance d'esprit et d'identité tout en continuant à utiliser la langue du colonisateur.

La notion de patrimoine littéraire est associée à celle d'une construction voire d'une reconstruction historique. En effet, en commentant ces œuvres qui font partie du patrimoine commun, mais qui sont aussi, à certains égards, « *le miroir d'une époque et d'un peuple, le*

professeur s'attachera à mettre en lumière, en même temps que leur vérité profonde et durable, en même temps que leur humanité, les aspects particuliers de civilisation qu'elles reflètent ». (Houdart-Merot, 2015, p.46).

« La langue étrangère en Algérie, en l'occurrence le français […] construit l'identité nationale que ce soit au niveau des textes fabriqués (l'espace national où se situent ces textes est un espace algérien, les noms propres des personnages sont aussi des noms propres algériens) mais également au niveau des documents authentiques qui sont ou bien écrits par des Algériens ou bien qui reproduisent une réalité algérienne. Quant aux textes littéraires français, ils ne sont pas intégrés dans leur altérité culturelle, ils se diluent dans les textes littéraires étrangers. » Kadik (2002, p, 67)

5. Fonction de la littérature éducative

Qu'elle soit orale ou écrite, la littérature éducative, sert de moyen de transmission intergénérationnelle. Perpétuée oralement ou fixant par écrit les récits fondateurs d'une société, elle garantit la préservation des éléments constitutifs de la mémoire collective.

En effet, les récits littéraires consignent les expériences historiques et culturelles d'un peuple. Les contes traditionnels, les récits épiques, les épopées, les chants populaires transmettent, de façon concomitante, des valeurs morales et les représentations du monde intrinsèques à une communauté. Ces textes écrits et oraux constituent de véritables « archives vivantes » qui vont transmettre de génération en génération les idéaux, les luttes, les sacrifices, les réalisations des générations précédentes.

Par ailleurs, la littérature éducative – présente dans les manuels scolaires sous forme de d'extraits d'œuvres littéraires, historiques, poétiques, philosophiques, théâtrales, joue un rôle central dans l'acquisition par les élèves, d'un patrimoine historique et culturel important. Ces textes de différents genres leur permettent d'entrer en contact, de se connecter aux grands moments fondateurs de la nation et ainsi de se construire une conscience historique et identitaire.

De plus, ces textes vont exercer, au-delà de la transmission simple, une fonction de mémoire active. Par conséquent, au-delà du rappel du passé, ils vont servir aux élèves de prétexte pour le réinterpréter et l'actualiser par rapport au présent. Ainsi, en plus de la conservation patrimoniale, la littérature éducative participe au processus dynamique de réactivation perpétuelle des repères collectifs de la nation.

La littérature patrimoniale marque une volonté de renouer avec le passé dans un mouvement duel transmission /réception du patrimoine matériel, culturel ou même patrimoine immatériel. Et c'est bien ce double mouvement que s'inscrit le patrimoine littéraire véhiculé par les manuels scolaires.

6. Analyse des manuels de français du secondaire

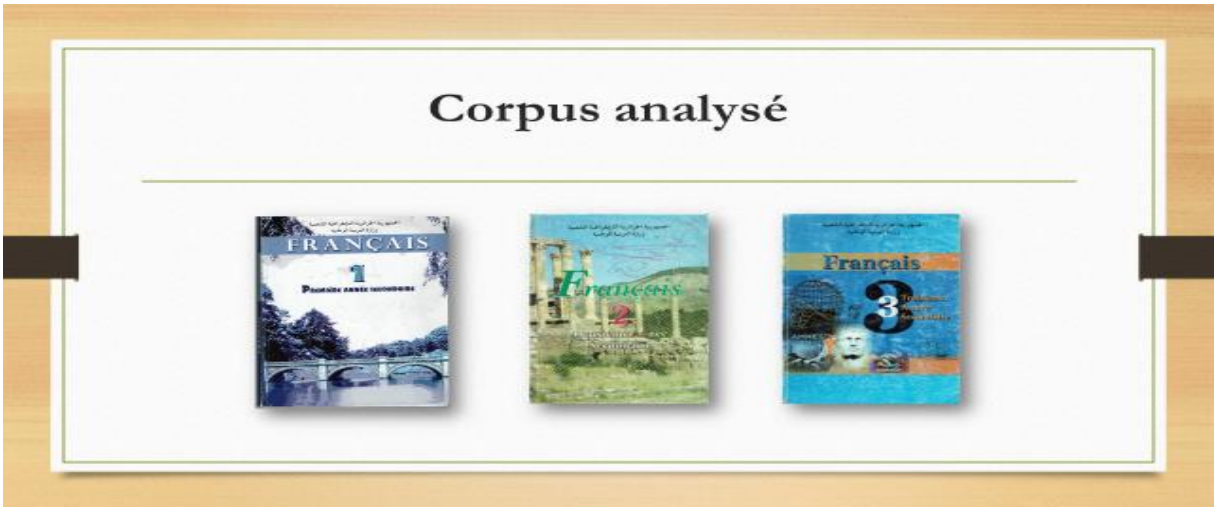
Dans un ouvrage paru en 2006, Charaudeau déclarait : « *L'enseignement des valeurs est désormais considéré un accompagnateur de l'enseignement des langues étrangères. (…) L'enseignement du français prend en charge les valeurs identitaires, les valeurs intellectuelles, les valeurs esthétiques en relation avec les thématiques nationales et universelles* ».

En ce qui concerne l'exploitation des textes littéraires, Jean-Pierre Cuq préconise une approche communicative car « *la littérature est réhabilitée par l'introduction de textes littéraires parmi les supports d'apprentissage. Considéré comme un document*

authentique, le texte littéraire est exploité dans les méthodes pour développer la compréhension de l'écrit et comme déclencheur de l'expression orale. Aujourd'hui, une approche plus cohérente s'appuie sur la typologie des textes (...) afin de permettre le repérage des invariants » Cuq (2003:158)

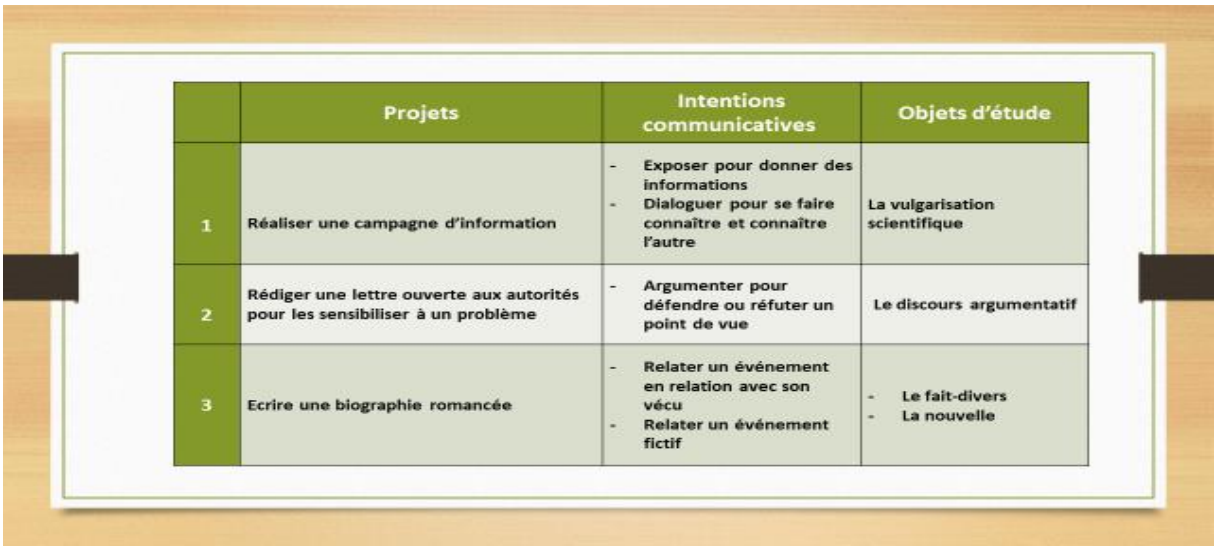
Les manuels du secondaire devraient donc comporter des supports appuyant la question de l'identité nationale au regard de contextes culturels et nationaux divers. Ce qui permettrait aux élèves de « *s'approprier leur patrimoine littéraire (tant les auteurs du passé que les auteurs d'aujourd'hui, c'est leur donner l'unique occasion d'accéder à un univers imaginaire qui servira de fondement à la constitution de leur identité propre, en relation avec l'identité collective du groupe socioculturel auquel ils appartiennent* » Lits (1994, p. 26).

Pour vérifier l'adéquation de cette allégation de Charaudeau avec la réalité algérienne et illustrer de manière concrète notre propos, nous avons procédé à l'analyse des trois manuels de français du secondaire, en cours d'utilisation à ce jour.



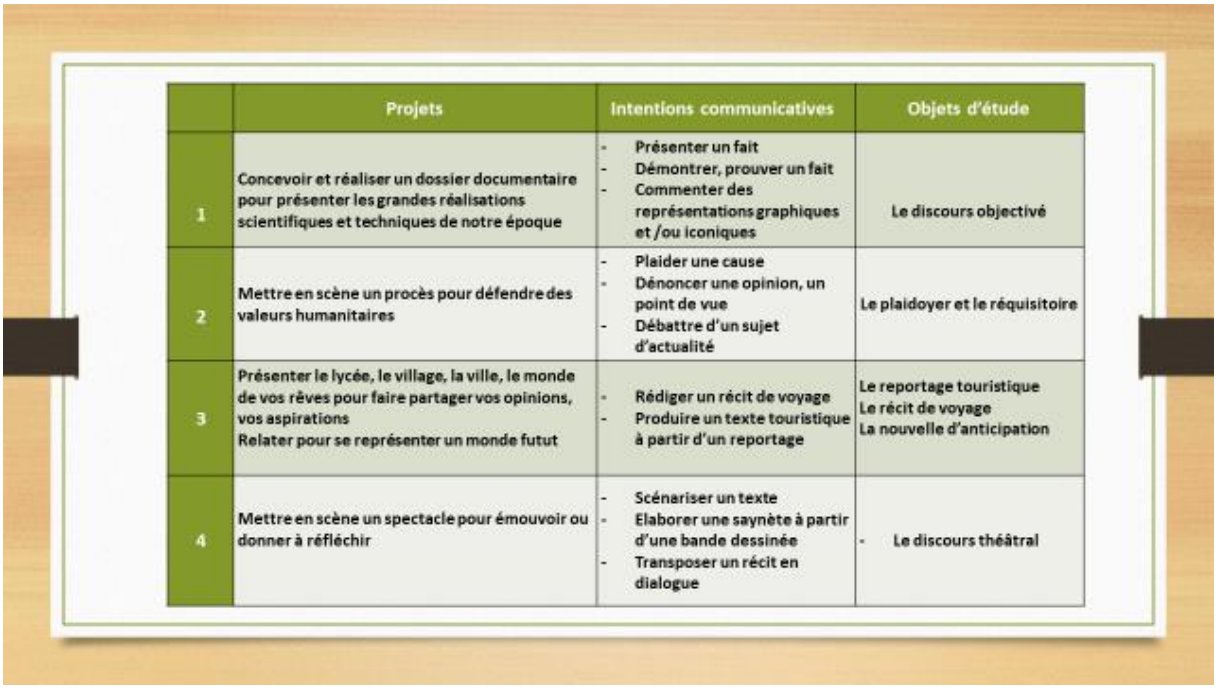
Les trois manuels sont organisés en projets comme le montrent les tableaux suivants

- Le manuel de 1ère AS



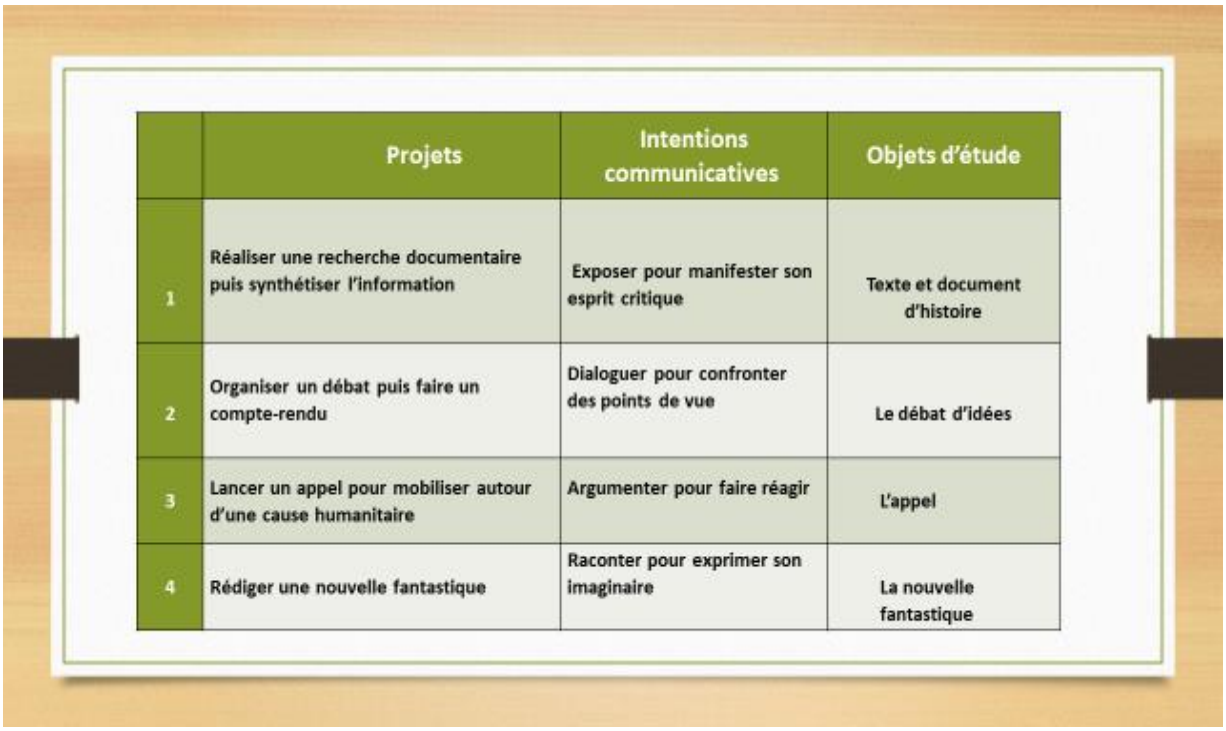
	Projets	Intentions communicatives	Objets d'étude
1	Réaliser une campagne d'information	- Exposer pour donner des informations - Dialoguer pour se faire connaître et connaître l'autre	La vulgarisation scientifique
2	Rédiger une lettre ouverte aux autorités pour les sensibiliser à un problème	- Argumenter pour défendre ou réfuter un point de vue	Le discours argumentatif
3	Ecrire une biographie romancée	- Relater un événement en relation avec son vécu - Relater un événement fictif	- Le fait-divers - La nouvelle

- Le manuel de 2ère AS



	Projets	Intentions communicatives	Objets d'étude
1	Concevoir et réaliser un dossier documentaire pour présenter les grandes réalisations scientifiques et techniques de notre époque	- Présenter un fait - Démontrer, prouver un fait - Commenter des représentations graphiques et /ou iconiques	Le discours objectivé
2	Mettre en scène un procès pour défendre des valeurs humanitaires	- Plaider une cause - Dénoncer une opinion, un point de vue - Débattre d'un sujet d'actualité	Le plaidoyer et le réquisitoire
3	Présenter le lycée, le village, la ville, le monde de vos rêves pour faire partager vos opinions, vos aspirations Relater pour se représenter un monde futut	- Rédiger un récit de voyage - Produire un texte touristique à partir d'un reportage	Le reportage touristique Le récit de voyage La nouvelle d'anticipation
4	Mettre en scène un spectacle pour émouvoir ou donner à réfléchir	- Scénariser un texte - Elaborer une saynète à partir d'une bande dessinée - Transposer un récit en dialogue	- Le discours théâtral

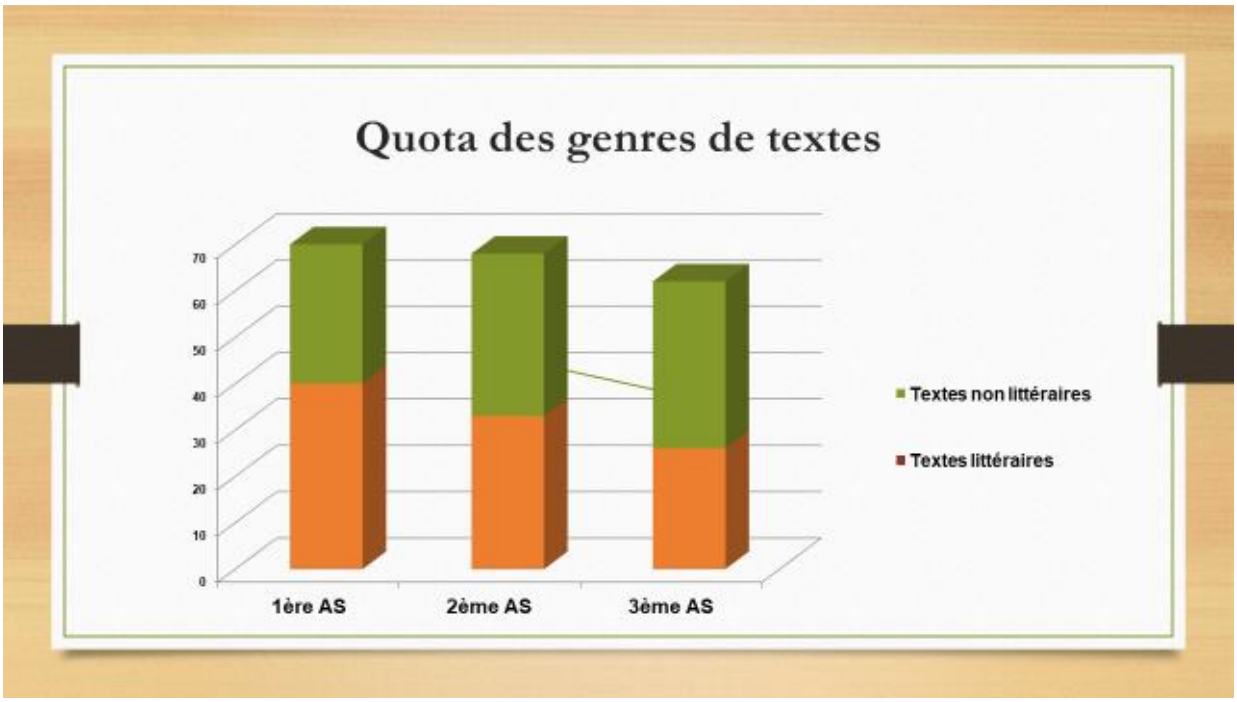
- **Le manuel de 3ème AS**

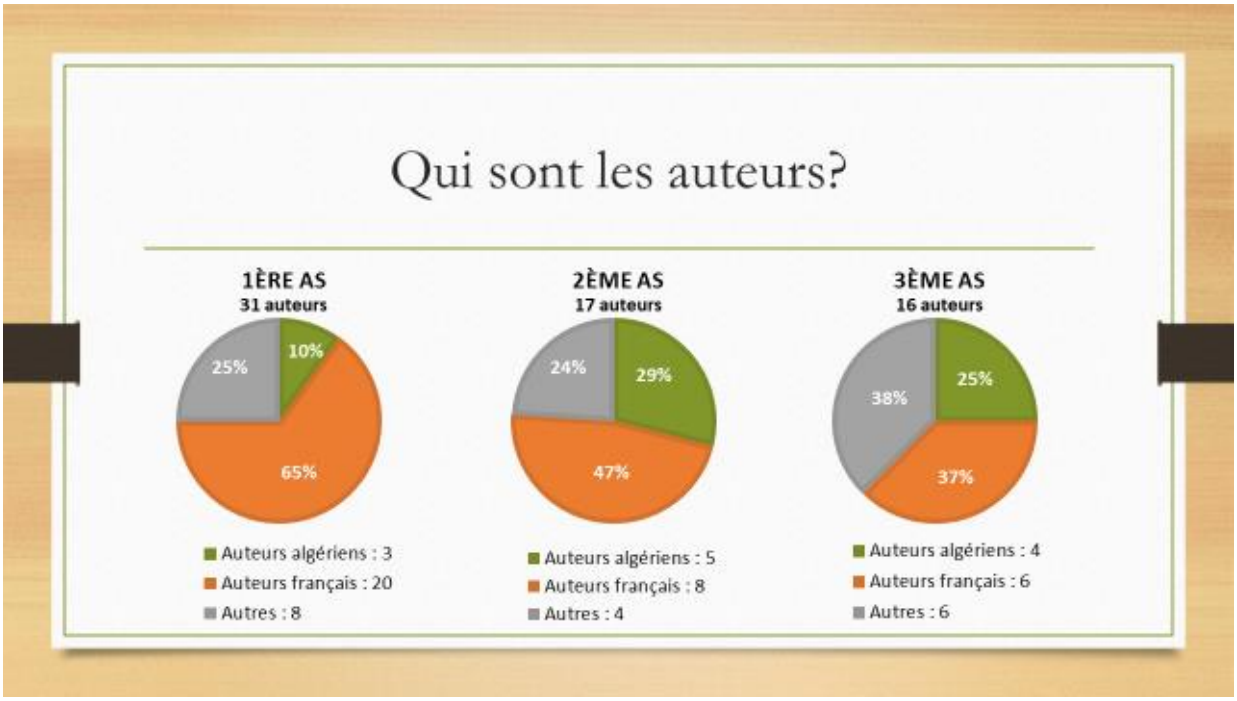


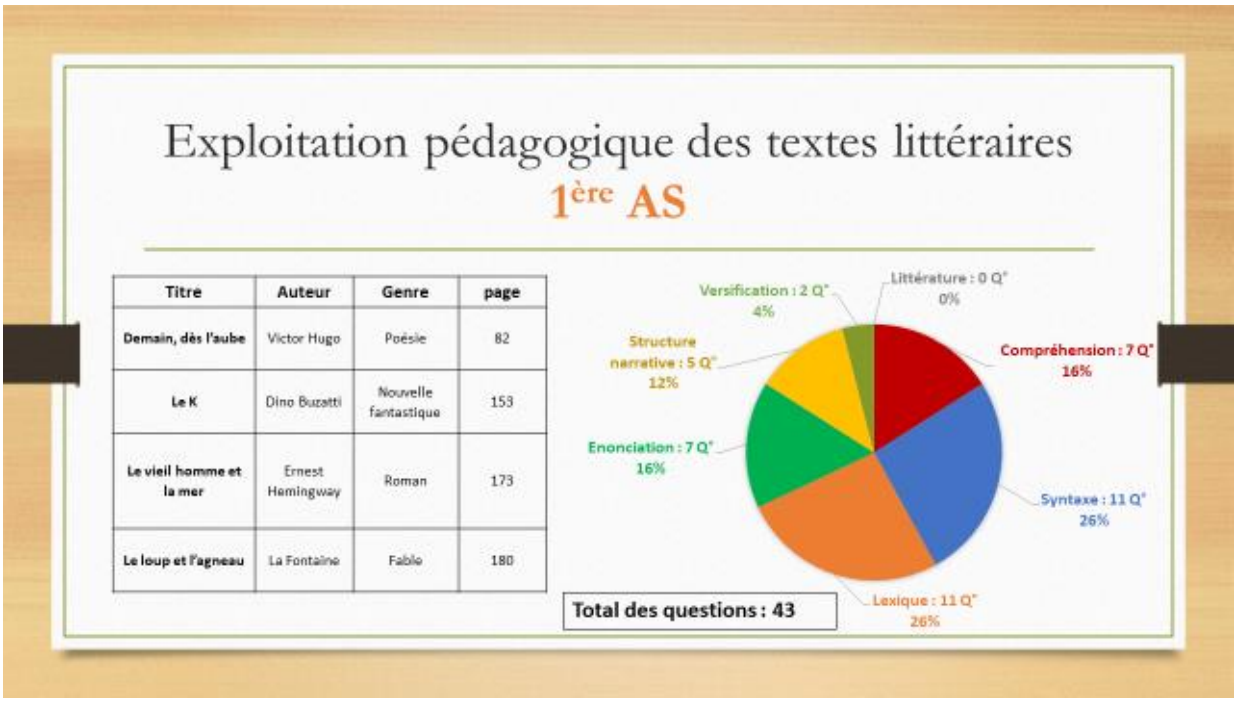
	Projets	Intentions communicatives	Objets d'étude
1	Réaliser une recherche documentaire puis synthétiser l'information	Exposer pour manifester son esprit critique	Texte et document d'histoire
2	Organiser un débat puis faire un compte-rendu	Dialoguer pour confronter des points de vue	Le débat d'idées
3	Lancer un appel pour mobiliser autour d'une cause humanitaire	Argumenter pour faire réagir	L'appel
4	Rédiger une nouvelle fantastique	Raconter pour exprimer son imaginaire	La nouvelle fantastique

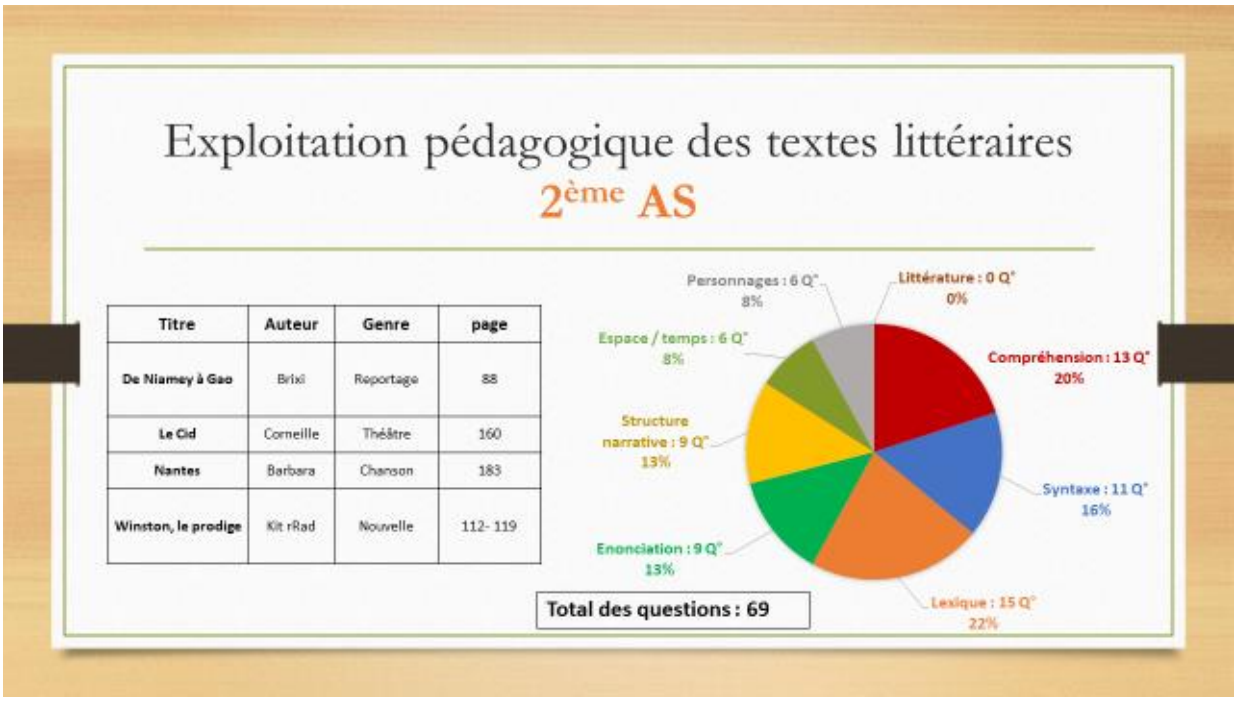

Récapitulatif des objets d'étude
1ère AS
• La vulgarisation scientifique
• Le discours argumentatif
• Le fait-divers
• La nouvelle
2ème AS
• Le discours objectivé
• Le plaidoyer et le réquisitoire
• Le reportage touristique & Le récit de voyage
• La nouvelle d'anticipation
3ème AS
• Texte et document d'histoire
• Le débat d'idées
• L'appel
• La nouvelle fantastique

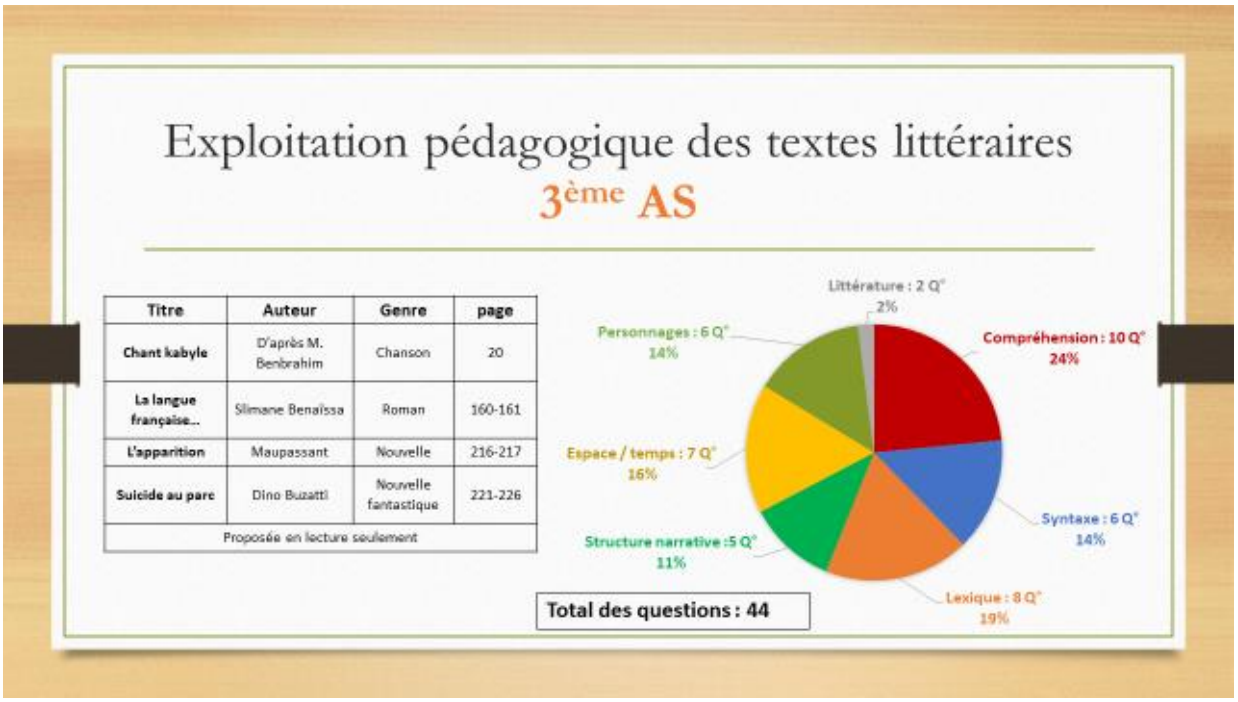

La littérature au secondaire
La nouvelle
Le reportage touristique
Le récit de voyage
La nouvelle d'anticipation
La nouvelle fantastique


Quota des genres de textes
70
60
50
40
30
20
10
0
1ère AS
2ème AS
3ème AS
Textes non littéraires
Textes littéraires


Qui sont les auteurs?
1ÈRE AS
31 auteurs
10%
25%
65%
Auteurs algériens : 3
Auteurs français : 20
Autres : 8
2ÈME AS
17 auteurs
29%
24%
47%
Auteurs algériens : 5
Auteurs français : 8
Autres : 4
3ÈME AS
16 auteurs
25%
38%
37%
Auteurs algériens : 4
Auteurs français : 6
Autres : 6


Exploitation pédagogique des textes littéraires
1ère AS
Titre | Auteur | Genre | page
Demain, dès l'aube | Victor Hugo | Poésie | 82
Le K | Dino Buzatti | Nouvelle fantastique | 153
Le vieil homme et la mer | Ernest Hemingway | Roman | 173
Le loup et l'agneau | La Fontaine | Fable | 180
Versification : 2 Q° 4%
Littérature : 0 Q° 0%
Structure narrative : 5 Q° 12%
Compréhension : 7 Q° 16%
Enonciation : 7 Q° 16%
Syntaxe : 11 Q° 26%
Lexique : 11 Q° 26%
Total des questions : 43


Exploitation pédagogique des textes littéraires
2ème AS
Titre | Auteur | Genre | page
De Niamey à Gao | Brixi | Reportage | 88
Le Cid | Corneille | Théâtre | 160
Nantes | Barbara | Chanson | 183
Winston, le prodige | Kit rRad | Nouvelle | 112- 119
Personnages : 6 Q° 8%
Littérature : 0 Q° 0%
Espace / temps : 6 Q° 8%
Compréhension : 13 Q° 20%
Structure narrative : 9 Q° 13%
Syntaxe : 11 Q° 16%
Enonciation : 9 Q° 13%
Lexique : 15 Q° 22%
Total des questions : 69



6. Conclusions générales de l'analyse du corpus

- En 1ère AS, le premier texte d'auteur algérien apparait en page 79 et sur 9 questions, aucune ne concerne l'époque, alors que c'était l'occasion de stimuler ou de susciter le sentiment d'identification.
- L'étude du fait-divers (121- 150) propose un texte qui évoque l'assassinat de Ben M'hidi mais il ne comporte aucune question ni sur le personnage emblématique de la guerre de libération nationale, ni sur les conditions de son assassinat, ni sur le contexte ni sur la cause qu'il défendait.
- Comparativement, l'étude de la nouvelle, le K de Dino Buzzati (151- 192) comporte sur. 5 extraits et 64 questions. Pourtant le contenu de cette nouvelle est totalement étranger à la culture algérienne et l'intérêt que les concepteurs du manuel lui ont consacré est totalement injustifié.
- L'exposé oral, la fiche de lecture et l'essai auraient constitué les supports idoines pour assurer un ancrage socioculturel étant donné que les thématiques relatives au patrimoine culturel algérien sont aussi nombreuses que variées.
- En 2ère AS, le projet 2 (p51- 85) : « Mettre en scène un procès pour défendre des valeurs humanistes » n'a pas été abordé selon un angle propice à la réflexion sur les méfaits de l'invasion qui a duré 132 ans et sur les causes du déclenchement de la lutte armée. Le thème aurait dû être exploit de façon à ce que les élèves prennent conscience du vécu des Algériens et des raisons objectives qui les ont poussés à déclencher la révolution en 1954.
- Le florilège (200- 220) compte 18 poèmes dont 15 d'auteurs algériens ou français acquis à la cause algérienne auraient contribué à un ancrage identitaire s'ils avaient été exploités….

- L'éloge de la vie bédouine de l'Emir Abdelkader et le poème d'Abou El qassim Echabbi ne sont pas exploités, ce qui dommage et même si l'extrait d'un article de Benfodda sur le patrimoine est suivi de 9 questions, les auteurs ont raté l'occasion de renforcer les valeurs identitaires et d'ancrer le sentiment d'appartenance à la grande nation à laquelle les élèves appartiennent.
- Le projet 3, le théâtre (152- 198) ne réfère aucunement au thèâtre algérien alors que Bachtarzi, Oul Abderrahmane Kaki, Alloula, Benguettaf, Sonia , Medjoubi auraient été légitimes de voir leur discours analysé. Enfin, les dramaturges, artistes et comédiens algériens ont contribué à faire prendre au public conscience de la gravité de la situation dans laquelle ils vivaient et à susciter ou renforcer le sentiment collectif qu'il fallait se défaire du joug colonial.
- En 3ère AS, nous avons dénombré 21 textes d'auteurs algériens, ce qui reste insuffisant pour un public âgé de 17 à 19 ans, en mesure de réfléchir sur leur identité et sur les valeurs inhérentes à la société dont ils font partie intégrante.
- La synthèse de documents et l''exposé oral pour manifester son esprit critique se prêtent bien à l'analyse de textes relevant de l'histoire.
- Les 3 séquences du projet 1 : « Informer d'un fait historique, introduire un témoignage dans un fait d'histoire et analyser et commenter un fait historique. » n'ont pas donné lieu à une exploitation approfondie de l'histoire millénaire de l'Algérie. En effet, la majorité des faits exposés concernent la période coloniale au détriment des autres périodes qui ont façonné l'identité algérienne et constitué son patrimoine millénaire.
- Les auteurs algériens qui figurent dans le manuel sont : Mahfoud Kaddache, , M. Yousfi, S. Boubakeur, K. Yacine, Reda Malek, Kh. Taleb-Ibrahimi, et aussi Henri Alleg qui a écrit La question, ouvrage édifiant sur la torture. Les auteurs auraient dû élargir l'éventail des supports pour amener les élèves à exprimer leur connaissance du patrimoine historique et culturel algérien et à mesurer son immense richesse.

 Nous formulons la suggestion : attendu que ces manuels datent de 2005, 2006 et 2007, il serait temps de les changer…

Conclusion

À l'issue de cette analyse, il apparaît clairement que les textes littéraires insérés dans les manuels scolaires de français du secondaire ne devraient pas relever pas d'un simple choix didactique ou esthétique, mais s'inscrire volontairement dans une dynamique plus large de construction symbolique. En tant que supports de mémoire, ces textes véhiculent une certaine vision de l'histoire, de la culture et des valeurs, contribuant à forger une identité nationale partagée. Leur intégration dans les programmes scolaires participe à la transmission d'un héritage littéraire qui, tout en valorisant la richesse du patrimoine d'expression francophone. Cependant leur exploitation reste timide, voire reléguée au second plan par rapport à l'exploitation syntaxique et lexicale. La réflexion aurait dû être poussée pour amener les élèves à conscientiser leur appartenance identitaire et culturelle.

Toutefois, cette fonction mémorielle et identitaire de la littérature scolaire n'est pas suffisamment prise en charge au cours de ce cycle préparant à l'entrée à l'université ou à

l'insertion dans la vie active. Les enjeux critiques ne sont pas mis en exergue et l'exploitation linguistique prime sur l'exploitation sémantique.

À l'ère d'un monde globalisé et multiculturel, la question de la représentation identitaire avant l'ouverture sur « l'autre » devient cruciale. Il importe donc d'interroger régulièrement les finalités de l'enseignement de la langue française, ou de toute autre langue étrangère, non seulement pour préserver une mémoire collective, mais aussi pour ouvrir un espace de réflexion critique, inclusif et émancipateur, où chaque élève puisse trouver sa place et construire son rapport à soi, à sa société et au monde à travers l'étude des textes des manuels scolaires.

Bibliographie

Abdallah-Pretceille, M. 2013). L'Education Interculturelle. PUF, Collection : « Que sais-je ? Paris

Bishop M-F. & Belhadjin, A. (2015). Les patrimoines littéraires à l'école : une notion à (ré)interroger. In Bishop & Belhadjin (dir.), *Les patrimoines littéraires à l'école, tensions et débats actuels* p.17-27, Paris, Honoré Champion

Charaudeau, P. (2006). L'identité culturelle entre soi et l'autre. In Collès et al.(dir.*), Quelle didactique de l'interculturel dans les nouveaux contextes de FLE* ? Cortil-Wodon : Éditions Modulaires européennes & Inter Communications. S.P.R.L. pp. 57-8

Charaudeau, P. (2009). Identité sociale et identité discursive. Un jeu de miroir fondateur de l'activité. in Charaudeau P. (dir.), *Identités sociales et discursives du sujet parlant*, L'Harmattan, Paris, 2009

Choppin, A (1998). Les manuels scolaires : petites histoires des usages. *Enseignants magazine,* N°7

Cromer, S., & Hassani-Idrisi, M. (2011). Échanges humains et culturels en Méditerranée dans les manuels scolaires. Tréma, (35-36), 1-7.

Deni, M. (2015). Les valeurs (in)différentes entre identité et image : le cas TrenitaliaOcula - FluxSaggi, 16, ff10.12977/ocula64ff. Ffhal-03051595f

Denizot, N. (2021). La culture scolaire : perspectives didactiques Bordeaux : Presses universitaires de Bordeaux, 242 p. ISBN : 979-10-300-0586-8

Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles, sous la direction de Gilles Ferréol et Guy Jucquois. Paris, Armand Colin, collection « Dictionnaire », 2003, 366 pages

Ferhani, F-F. (2018). *Le manuel scolaire : fonctions et utilisations*. EducRecherche

Fraisse, E. (2012). L'enseignement de la littérature un monde à explorer. Revue internationale d'éducation de Sèvres 61, 35-45

Gérard, F-M. & Roegiers, X. (1993). *Concevoir et évaluer des manuels scolaires.* Coll. Pédagogies en développement. De Boeck Université. Bruxelles.

Hamidou, N. (2007). « La langue et la culture : une relation dyadique », Synergies Algérie, 1, Gerflint. (29-40)

Houdart-Merot, V. (2015). Le patrimoine littéraire dans le secondaire en France : une histoire fluctuante et politique". In Bishop & Belhadjin (dir) *Les patrimoines littéraires à l'école, tensions et débats actuels*, p.31-44, Paris, Honoré Champion.

Kadik, Dj. (2002). Le texte littéraire dans la communication didactique en contexte algérien (le cas du manuel de français dans l'enseignement fondamental et secondaire). Thèse de doctorat, Université de Franche-Comté, Besançon.

Lebrun, M. (2006). *Le manuel scolaire : un outil à multiples facettes*. Presses universitaires du Québec, 334 p.

H. Lits, H. (1994). *Approche interculturelle et identité narrative*. Ela N°93, Janvier/Mars, p. 26-39.

Mucchielli, A. (2009). L'identité. Que sais-je ? PUF ; 128p. Paris

Richaudeau, F. (1986). *Conception et production des manuels scolaires. Guide pratique.* Retz

UNESCO (2005). *Stratégie globale d'évaluation des manuels scolaires et des matériels didactiques.*